

# L'Association des paralysés de France en EURE ET LOIR - REGION CENTRE

## Sommaire

Edito	P 1
Pour une société inclusive	P 2
Journée régionale	P 3
Schéma départ. pers. handi.	P 4
Conseil départemental	P 5
Isolement et solitude	P 6
Les sorties de l'été	P 7
Les nouvelles activités	P 9
Question d'éthique	P10
Pour info	P11
Agenda	P12



Délégation Départementale  
26, rue Vincent Chevard  
28000 Chartres  
Tél : 02 37 28 61 43  
Courriel : [dd.28@apf.asso.fr](mailto:dd.28@apf.asso.fr)  
Blog : [apf28.fr](http://apf28.fr)

Ouvert du lundi au vendredi  
9h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

La Délégation est fermée :  
Le vendredi 2 novembre 2012  
Du 24/12/2012 au 2/01/ 2013

Directeur de publication : Catherine Labbey  
Rédacteur en chef : Annie Guy  
Secrétaire de rédaction : Martine Boiré  
Parution trimestrielle  
<http://dd28.blogs.apf.asso.fr>

ISSN : 1281 - 8321

## Édito

### Participer à la construction d'une société inclusive : un vrai défi pour nous tous.

En lisant le rapport annuel 2011 de l'association, on peut être fier de la diversité, de la richesse des actions menées dans toute la France et dont nous n'avons pas toujours connaissance et puis, on peut aussi être fier d'y reconnaître quelques-uns des adhérents, bénévoles d'Eure et Loir...

L'agenda de la délégation où sont notés les différents rendez-vous, réunions, activités, le cahier des communications téléphoniques, la boîte mail ou encore le nombre croissant de visiteurs du blog apf28 : tout cela nous montre combien la délégation est sollicitée par les uns et les autres. N'oublions pas la réussite de notre mobilisation inter associative pour la fête du « Vivre Ensemble ». On pourrait presque, élus du conseil départemental, adhérents, bénévoles et salariés s'en satisfaire mais il reste du chemin à parcourir, avec des portes trop étroites, des marches trop hautes.

Il y a encore tant à faire... Il ne faut pas nous « endormir » pendant l'hiver dans nos beaux locaux : nous ne progressons plus en nombre d'adhérents et si nous souhaitons être représentatifs des personnes en situation de handicap, il faut être nombreux. Et puis, il faut encore s'interroger sur deux points :

- Comment s'approcher de ceux dont la situation s'aggrave sans solliciter d'aide ?

- Que faisons-nous pour ceux et celles que le handicap et la maladie cumulés installent dans la précarité sociale lourde ?

Nous ne sommes jamais assez nombreux, alors n'hésitez pas à nous rejoindre par solidarité, parce que vous êtes concernés ou parce que vous vous sentez « différents comme tout le monde ».

**Rouge les Lignes !**

Catherine Labbey - Directrice de la Délégation



## Les 8 priorités de l'APF pour une société inclusive

L'APF a soutenu 8 propositions dans le cadre de la mise en place de la conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012. L'ensemble de ces propositions vise à améliorer la place des personnes en situation de handicap dans la société française dans une démarche inclusive.

Ces propositions s'appuient sur les principes que sont l'accès au droit commun, la participation des personnes en situation de handicap, le développement d'une chaîne d'accessibilité, le droit à compensation et la mise en œuvre de mesures appropriées.

**Priorité N°1 :** Rétablir un véritable pilotage par l'Etat de la politique d'emploi des personnes en situation de handicap

**Priorité N°2 :** Renforcer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap pour assurer l'égal accès à la vie professionnelle pour tous, quel que soit le milieu de travail.

**Priorité N°3 :** Favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie pour les personnes en situation de handicap.

**Priorité N°4 :** Garantir le maintien dans l'emploi et la vie au travail des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

**Priorité N°5 :** Lutter contre la pauvreté des personnes en situation de handicap.

**Priorité N°6 :** Améliorer les conditions d'accès à la retraite pour les personnes en situation de handicap.

**Priorité N°7 :** Assurer le déploiement du plan pluriannuel 2012/2014 pour l'emploi en entreprise adaptée.

**Priorité N°8 :** Consolider la place du médico-social, en particulier des ESAT dans le dispositif d'accompagnement par le travail des personnes en situation de handicap.

·  
·

## « Refondons l'école de la République »

L'APF a été conviée par le gouvernement le 5 juillet au lancement de la concertation nationale « Refondons l'école de la République » avec de nombreuses associations, organisations syndicales de l'éducation nationale, des membres de la société civile,...

Mr Vincent Peillon a présenté la démarche et l'objectif : une loi d'orientation et de programmation pour les 5 ans à venir. Certaines priorités interpellent particulièrement l'APF : refonder la pédagogie pour répondre aux besoins de tous les élèves.

Pour plus d'informations :

<http://www.refondonslecole.gouv.fr>

**L'APF, qui considère la question du handicap comme transversale, compte contribuer fortement à cette concertation !**

Mais chacun d'entre nous peut le faire, compte tenu de son expérience et de ses pratiques, sur le blog politique de l'APF :

Chemin le + court : **APF28.fr**

**Liens utiles : Blog politique APF**

Dans la rubrique « **Education, scolarité** »

## REGION

### JOURNEE REGIONALE APF A SARAN ( 45)

La Région Centre a organisé sa 1<sup>ère</sup> journée régionale de rentrée, le 7 septembre 2012, à SARAN (45).

Environ 150 personnes (élus des conseils départementaux, béné-

innovantes et société inclusive » avec la participation de Monsieur Charles Gardou, anthropologue et auteur de nombreux ouvrages sur le handicap.

Une journée riche en échanges,

tout particulièrement marqué les esprits.

Les ateliers, l'après-midi, ont permis de partir d'actions innovantes s'inscrivant dans une démarche « inclusive » pour les faire partager à d'autres.

Ces ateliers ont été organisés autour de 6 thèmes : la santé (l'accueil dans les services hospitaliers), les loisirs (danse et théâtre), les personnes cérébrolésées (travail en réseau), l'habitat, le management (accueil des stagiaires), la formation des usagers.

Pour revivre cette journée, rendez-vous sur le blog de la Délégation [apf28.fr](http://apf28.fr) où vous pourrez voir la vidéo.



voles et salariés) se sont retrouvées autour du thème « Actions

sympathique et conviviale. L'intervention de Mr GARDOU a

## Accessibilité

### Le rapport sur les modalités d'application des règles d'accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées annonce que l'objectif de 2015 ne serait pas tenu....

L'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) aux personnes handicapées, prévue pour être effective au début de 2015, ne le sera pas à cette échéance compte tenu de *"l'ampleur des travaux à réaliser"*, souligne un rapport du 12 septembre 2012, qui propose *"une révision rapide des exigences"*.

En fait, cette obligation ne pourra *"en aucun cas être tenue"*, affirme un rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), du conseil général de l'environnement et du développement durable et du contrôle général économique et financier, *"Cette impossibilité résulte, de l'ampleur considérable des travaux à réaliser"*, et cela *"dans un contexte de crise"*, écrivent les auteurs du rapport.

A moins de trois ans de l'échéance, seuls 15 % environ des établissements recevant du public sont aujourd'hui accessibles. Il semble maintenant acquis que les constructions répondent aux critères

d'accessibilité pour les ERP et dès que des travaux sur la voirie sont entrepris la mise aux normes est réalisée.

**Immédiatement l'APF a réagi : le principe d'accessibilité n'est ni divisible, ni négociable!**

En effet, le rapport propose de maintenir l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 mais de modifier le contenu de la loi en définissant des objectifs d'accessibilité intermédiaires. Choisir, parfois à l'intérieur même des lieux, ce qui doit être accessible ou pas, consiste à demander aux personnes en situation de handicap de choisir à quelle part de leur citoyenneté elles auront accès ! L'APF refuse ces choix qui n'en sont pas et déplore le retour en arrière décrit dans ce rapport !

L'accessibilité est une obligation nationale depuis 1975, et près de 40 ans après, le constat est toujours le même : ce sont une fois encore les 10 millions de personnes en situation de handicap et leur famille qui sont victimes de l'immobilisme des acteurs politiques !

## Schéma départemental en faveur des personnes adultes handicapées

Le Conseil général d'Eure-et-Loir a adopté, en juin dernier, le schéma départemental en faveur des personnes adultes handicapées pour une période de 5 ans. Ce schéma fixe trois orientations majeures :

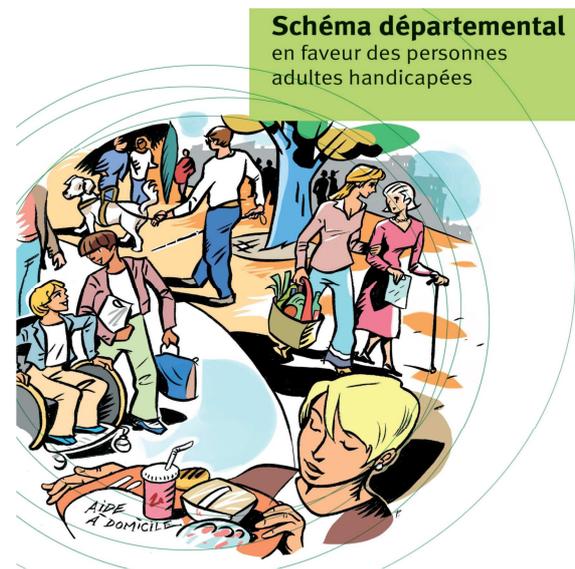
1. Mieux accompagner les personnes handicapées et leurs aidants,
2. Adapter l'offre médico-sociale aux besoins du public,
3. Faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la vie de la cité.

A partir de 17 fiches actions élaborées en concertation avec des professionnels et les associations qui participent à l'accompagnement des personnes handicapées dont l'APF, le département s'engage à répondre aux attentes et aux besoins des euréliens concernés par le handicap dans leurs réalités quotidiennes.

Voici quelques actions :

- ~ Renforcer la qualité des prises en charge
- ~ Adapter l'offre d'accompagnement à domicile aux besoins
- ~ Faciliter l'accès au logement adapté
- ~ Lever les freins à l'intégration sociale des personnes handicapées
- ~ Faciliter les parcours d'insertion

**Comptez sur les élus du conseil départemental et les professionnels pour participer activement à l'élaboration de ces fiches actions et suivre leur avancée.**



## Et si nous sortions aux spectacles comme tout le monde ?

Voici quelques propositions de spectacles de qualité qui ont lieu dans tout notre département à des prix très abordables, voir à titre gratuit, dans des lieux accessibles à tous :

# Le festival du légendaire : contes et légendes en Eure et Loir du 5 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2012. Pour en profiter et se renseigner [www.lelegendaire.com](http://www.lelegendaire.com) .Tél :02 37 23 01 99

# Les scènes euréliennes, le compa : [www.eurelien.fr](http://www.eurelien.fr)

# Le théâtre en pièces [www.tep28.com](http://www.tep28.com)

**N'hésitez pas à vous informer dans votre mairie.**

Avez-vous d'autres programmes ?, merci de nous les communiquer s'ils sont accessibles physiquement, financièrement...Pour une société inclusive

## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

### 1. Bilan de notre participation aux Forums des Associations de septembre.

A Chartres, l'espace devant le stand était insuffisant pour pouvoir utiliser correctement notre parcours « Access ». A Dreux, bon espace devant le stand pour le parcours mais endroit pas très fréquenté.

Nous nous interrogeons sur l'intérêt de cette présence car l'objet de ces Forums n'est pas orienté vers le handicap et l'accessibilité. Nous proposons de limiter notre présence à un stand d'information générale, voire même de ne plus y participer et s'ouvrir à d'autres participations plus ciblées, comme les salons de la dépendance.

### 2. Nos activités de loisirs reprennent :

- Atelier de Max (5-6 personnes), groupe Echecs (3-4 personnes), groupe SEP (5-6 personnes).

*La pénurie actuelle de chauffeurs pose problème. Luc recherche parmi les retraités de Transbeauce.*

En attente de reprise :

-Groupes Amitié Rencontres Partage :

à Chartres : mi-octobre.

à Nogent-le-Rotrou : fin septembre

à Dreux : début octobre

- L'Atelier Informatique (animé par Vincent Simon). Démarrage le 15 Octobre (le prochain Zoom intégrera un questionnaire sur les attentes des participants)

- Le Club Vidéo (pose de bras articulé pour l'écran).

Démarrage début Octobre

- L'Atelier Cuisine (en attente des réponses pour la subvention)

### 3. Zoom 28 : échange et précision au sujet du Zoom !

Le contenu : Calendrier, compte-rendu divers, informations locales et informations générales incontournables (AAH, lois,...)

Pour la parution : 3 par an (prochain octobre)

Pour l'envoi : Adhérents et bénévoles + quelques associations.

Pour l'impression : Se rapprocher des 2 ESAT (Notre-Dame d'Oë et Lunay) pour la fabrication des Zooms (voir le Zoom 37)

4. Blog apf28 : Sous la responsabilité de Vincent Simon. 300 visiteurs uniques par mois (750 visites par mois au total)

On manque globalement de matière :

Demande aux 4 groupes de travail des élus (Habitat/Hébergement/Vie à domicile, Scolarité/Formation, Access/Transport et Loisirs/Vie Sociale) de se réunir et de fournir des informations pour le blog.

5. Un rapport vient de paraître ce jour qui préconise de « limiter » la portée de la loi de 2005 vu que seuls 15% des objectifs de la loi sont atteints en ce qui concerne l'accessibilité. En attente d'infos complémentaires.

Par ailleurs, il y a un gros problème actuellement avec les pavés !! prévoir une action au printemps ? à définir.

6. Action « Filibus » : au moment où les abonnements aux transports urbains sont à renouveler à Chartres, nous envisageons une action avant le 30 Septembre, devant la boutique Filibus qui est inaccessible (affaire à suivre).

### 7. Rentrée scolaire

Assez peu de remontées. Quelques infos via le SESSD APF (3 problèmes d'AVS). Globalement les choses s'organisent peu à peu.

### 8. Reprise des fauteuils usagés.

On en a une quinzaine dans les locaux de Bourgarel qui nous servent lors de manifestations. Pas de besoin supplémentaire pour nous. Plusieurs personnes nous proposent des fauteuils usagés. Contact avec l'association A-Puissance-4 qui est d'accord de les reprendre pour le Maroc.

### 9. Assemblée départementale 2013 à Amilly le 4/5/2013

10. Repas de fin d'année le 20/12/2012 au restaurant « Mon idée » entre Chartres et Fontenay-sur-Eure.

11. **Prochaine réunion le mercredi 14 Novembre 2012 à 14h30 à la délégation.**

Représentation/Communication	Octobre 2012	Novembre 2012	Décembre 2012
<b>Permanences à Dreux</b> (M-C Rutkowski)	Tous les mercredis après-midi sur rendez-vous : 02 37 38 87 18		
<b>Sensibilisation dans les écoles</b>	Dates à définir		
<b>C.A de la CPAM X.Archambault</b> *AF = Aides financières **RAC : recours amiable et contentieux	Commission AF* : les 11 et 25 Recours ** : 23	Commission AF* : les 8 et 22 Recours ** : le 20	Commission AF* : les 13 et 27 Recours ** : le 18
<b>Com. Départ Acces ERP</b> : J. MICHAU	Jeudi 11	Jeudi 8 et 29	Jeudi 13
<b>Conseil APF</b>		Conseil départ : le 14	Conseil de Région : le 15
<b>MDPH</b> : G.Prier, C.Archtal	CDA : 4, 11	CDA : 8 et 15 Fond de Compensation:16	CDA : les 6 et 13

## Isolement et Solitude. Pour certains : le quotidien

L'éloignement de la famille, l'absence de professionnels de santé, l'absence de transports et des lieux pas toujours accessibles, l'isolement par rapport à l'emploi mais aussi à la formation et à l'éducation contribuent à renforcer le sentiment de solitude des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, ces personnes rencontrent parfois des difficultés à trouver un logement accessible et adapté à leur handicap.

A cela s'ajoute le regard des autres qui amplifie cette souffrance et provoque ainsi diverses réactions telles qu'un repli sur soi, un isolement, une véritable solitude.

Malgré l'évolution des mentalités, la différence est source d'exclusions et de rejet de la part de la société.

Chacune de ces personnes en situation de handicap ressent le poids de cette situation, mais comment

se débrouillent-elles au quotidien ?

La solitude est-elle réelle ou vécue comme telle ? Comment le mal-être est-il vécu ?

Lutter contre l'exclusion des personnes en situation de handicap consiste à travailler sur les changements de regard et d'attitude des personnes valides vis-à-vis des personnes handicapées et à la possibilité de vivre décemment et d'être pleinement intégrées dans la société ; pour cela, il faut :

→ renforcer l'accessibilité dans la rue, les transports, les bâtiments

→ privilégier l'accès à l'emploi et à la formation lorsque la personne est en capacité de travailler

→ donner accès à l'éducation, et ce dans une école « ordinaire » tant que cela est possible

→ Offrir la possibilité de pratiquer un sport, d'accéder à des loisirs, des voyages

→ Contribuer à la réflexion pour promouvoir la mise en œuvre de nouveaux espaces de dialogue et de rencontre pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'objectif étant de briser les frontières de la solitude en allant au-devant des personnes mais également en leur donnant les moyens d'aller vers les autres pas seulement en créant des groupes de rencontres mais aussi en revendiquant sur le terrain pour que les écoles, les entreprises et les institutions locales permettent un libre accès à l'éducation, au travail, aux ressources...

**La mission de l'APF aujourd'hui est la suivante** : faire en sorte que le fossé de la solitude et du repli sur soi ne se referme pas davantage sur les personnes en situation de handicap qui en souffrent.

**Pour faire suite à la décision prise lors de l'Assemblée Départementale, un comité de pilotage, composé d'élus du CD, d'adhérents, de professionnels des services et établissements APF d'Eure et Loir et de jeunes en service civique, travaille sur l'élaboration et la diffusion de l'enquête que nous allons réaliser sur les cantons ruraux de Janville et Senonches.**

### Présentation d'un nouveau membre de l'équipe.

Bonjour, je m'appelle Marjorie et j'ai 23 ans.



Je suis à l'association des paralysés de France dans le cadre d'une mission de service civique pour une durée de 6 mois.

Ma mission au sein de l'association est la suivante : Contribuer à lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap. Je travaille tout particulièrement sur l'enquête : réalisa-

tion, diffusion, collecte des données et analyse,...

Solitude et isolement : des maux auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées ; le regard des autres et l'incompréhension ne sont hélas pas étrangers à ce phénomène grandissant dans notre société...

## Sorties de l'été

Cette année, neuf sorties ont été organisées du 14 Juin au 4 Octobre. Les inscriptions pour chacune d'entre elles ont été nombreuses et nous avons même dû refuser des participants, faute de place dans le véhicule.

Tous les 2 ans, nous nous rendons au Salon Autonomic à Paris et nous emmenons en priorité les personnes qui n'y sont jamais allées.

Voici le tableau récapitulatif des sorties effectuées :

DATE	LIEU	PARTICIPANTS
14/06/2012	Salon Autonomic à Paris	8 dont 4 accompagnateurs
24/06/2012	Tournoi de foot à Nogent le Rotrou	3 personnes
2/07/2012	Visite de la Chocolaterie à Damville (28)	8 dont 4 accompagnateurs
7/07/2012	Tournoi de Foot à Brou	5 personnes
12/07/2012	Visite de la Chocolaterie à Damville (28)	8 dont 4 accompagnateurs
19/07/2012	Zoo de la Flèche dans la Sarthe	8 dont 4 accompagnateurs
26/07/2012	Barbecue à la Délégation	47 personnes
20/09/2012	Conservatoire des Meules à Epernon	8 dont 4 accompagnateurs
4/10/2012	Salon de l'Automobile à Paris	8 dont 4 accompagnateurs

### Le tournoi de Football de Brou :

Comme les années précédentes, l'Association Sportive des Etablissements Denis a organisé le 7 Juillet, un tournoi de foot dont les recettes ont été reversées à notre Association.

Cette journée Solidarité a rapporté 1700 €.

Cette somme permettra aux enfants âgés de 6 à 12 ans de se rendre dans un parc d'attractions.

Nous disons donc un grand Merci à l'Association Sportive de Brou.



« Saumon en papillotes » pour le barbecue organisé sous les tilleuls le 26 juillet 2012

### Le tournoi de Football de Nogent le Rotrou :

La délégation, en lien avec le Centre Social des Gauchetières a organisé le 24 Juin 2012 un tournoi de Football à Nogent le Rotrou. Les recettes de ce tournoi, s'élevant à 1077, 50 €, ont servi à acquérir, en partie, un parcours « d'accessibilité ».

Ce parcours est et sera utilisé lors des sensibilisations dans les collèges, des forums associatifs, des manifestations (comme le Salon des Artisanales à Chartres ou encore le Salon de l'Habitat, ...) ou lors d'actions « coup de poing » pour sensibiliser des décideurs à l'urgence d'agir.



Le « comité d'accueil » au forum des Associations de Chartres le 1<sup>er</sup> septembre 2012

## ■ Quelques commentaires de personnes ayant participé aux sorties :

### Liliane :

- Zoo de la Flèche : « La sortie a été très bien organisée. Le zoo est très propre et très bien entretenu. On a eu un très bon accompagnement. »

- Barbecue : « C'était super, on était tous réunis, on a même fait des connaissances. »

### Michèle :

- Barbecue : « Le repas s'est déroulé au mail Soutine près de la délégation, sous la chaleur. Le repas était excellent. »

### Robert :

- Zoo de la Flèche : « Il y a des belles choses à voir, ça vaut le coup de venir. »



- Les Meules : « Il y a un monsieur qui explique bien, c'est pas mal. »

- La Chocolaterie : « Pas assez d'explications sur les différentes machines et les chocolats sont très chers. »

Note d'appréciation : très moyenne !



## ■ Présentation d'un nouveau membre de l'équipe.



Bonjour, je m'appelle Maiwenn, j'ai 20 ans et je suis en stage de monitrice éducatrice jusqu'à fin février.

J'ai choisi la délégation APF car je voulais vraiment découvrir le monde associatif et connaître les personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de ma formation, je dois monter un projet : j'ai choisi de mettre en place une activité et des sorties.

## Les nouvelles activités de la délégation

### Après-midi Vidéo



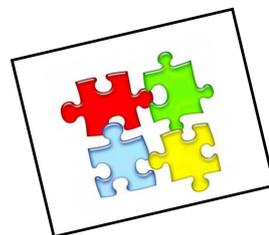
Une Télévision grand écran nous a été généreusement donnée par le Foyer APF Bourgarel et nous avons souhaité répondre au souhait exprimé par quelques-uns d'entre vous, de se retrouver, un après-midi par mois, pour regarder ensemble une vidéo, des photos... puis échanger ou tout simplement prendre un café ensemble. Jacqueline, bénévole, s'est proposée d'animer ce moment, un mercredi après-midi par mois. Nous vous invitons donc à notre première séance le mercredi 14 novembre de 14h30 à 16h30. Si cette activité vous intéresse, merci d'informer la Délégation de votre participation.

### Groupe « Amitié »

Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise du groupe « Amitié » à partir du mardi 16 octobre 2012.

Les rencontres auront lieu un mardi par mois, à la délégation, de 14h30 à 16h30.

Josiane et Chantal seront heureuses de vous accueillir et d'animer ce moment. Maïwenn, stagiaire, proposera des jeux de société à ceux qui le désirent. Il sera même possible d'apprendre ! N'hésitez pas à rejoindre le groupe : de bons moments vous attendent !



### L'atelier informatique vous attend !

Nous en parlions depuis longtemps, cette fois, ça y'est, l'atelier informatique est sur le point de démarrer !

Pour commencer, nous avons une salle dédiée à cette activité, 3 ordinateurs installés, un formateur compétent et motivé, Vincent.

Plusieurs personnes attendent avec impatience ce démarrage.

Mais les besoins sont variés, certains n'ont jamais utilisé d'ordinateur, d'autres souhaitent se perfectionner dans un domaine particulier,...

**C'est pourquoi, nous joignons au ZOOM un questionnaire qui nous permettra de mieux cerner vos attentes.**

**Merci de le renvoyer dès que possible à la Délégation !**



## ■ Question d'éthique

La nature de certaines demandes liées à la relation d'aide, à la perte d'autonomie ainsi que les évolutions des besoins, peuvent soulever des questionnements éthiques.

**« La démarche éthique n'a pas pour objet de rendre des avis experts, de trancher la question sur des situations limites, ce qui n'est vraiment pas souhaitable, mais bien de donner un cadre de réflexion cohérent qui permet de cheminer, de se positionner personnellement et collectivement. »**

Ainsi à l'APF, il existe un comité de pilotage des espaces locaux de réflexion éthique qui vient de nous faire parvenir un livret intitulé : « **Quand l'hôpital est insupportable à vivre... Parlons-en !** ». Nous le tenons à votre disposition à la délégation. Peut-être même que si certains d'entre vous le souhaitent, nous pourrions en échanger lors d'une rencontre...

Ce groupe d'animation de la réflexion éthique regroupe des personnes en situation de handicap, des familles, des professionnels, et des personnes qualifiées issus de différents courants philosophiques et spirituels interpellés par le thème du handicap. Il a pour objectif de permettre l'émergence d'une réflexion éthique chez tous ceux qui en ont le désir, de permettre à chacun de s'en approprier les outils, de se positionner.

Un exemple, comment conjuguer le droit fondamental à l'intimité et les soins intimes effectués par un tiers, alors même que le temps presse, la fatigue, l'usure des relations peuvent marquer la relation aidant-aidé ?

La médecine, la technique progressent et viennent bousculer nos valeurs et re-questionner en profondeur notre rapport à la vie, à la mort et au handicap.. En se souvenant que l'objectif de la démarche est bien de poser un cadre de questionnement, sans jamais répondre à la place de celui qui est confronté à une problématique éthique.

**« Quand l'hôpital est insupportable à vivre ... Parlons-en ! »**

**2012**

## ■ De la documentation à votre disposition à la délégation

Régulièrement, de la documentation nous parvient concernant les différents domaines qui peuvent intéresser certains d'entre vous : l'accessibilité, l'emploi, mais aussi la MDPH,... Nous tenons à votre disposition des publications sur certaines pathologies : IMC, SEP,...ou situations de handicap : tétraplégie...

N'hésitez pas à venir les consulter !

De même, si vous avez eu connaissance ou lu des livres qui peuvent nous intéresser, merci de nous en communiquer les références.

## POUR INFO :

**L'Allocation aux Adultes Handicapés, l'AAH : Pour qui ?**

Pour les personnes âgées de plus de 20 ans, atteintes d'une incapacité permanente d'au moins 80%. L'AAH peut aussi être attribuée lorsque le taux d'incapacité se situe entre 50% et 79% et si la personne a une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi.

Le montant de l'AAH n'est pas le même pour tous. Il est déterminé en fonction des ressources perçues par la personne handicapée et son conjoint (**Max 759.98 €**)

On peut bénéficier du **complément de ressources (179,31€)**, sous certaines conditions telles que disposer d'un logement indépendant, avoir une capacité de travail inférieure à 5 %, etc...

Il faut en faire la demande.

La **majoration pour la vie autonome (104,77 €)** non cumulable avec le complément de ressources, vous est versée automatiquement par la Caf si vous remplissez les conditions (mais renseignez-vous quand même).

En cas de reprise d'activité en milieu ordinaire, il est possible, sous certaines conditions, de cumuler intégralement l'AAH avec des revenus professionnels pendant six mois.

**Les conducteurs de fauteuils roulants électriques sont exonérés de l'obligation de posséder un éthylotest.** La Délégation à la Circulation et à la Sécurité Routières a apporté des précisions sur cette obligation : les personnes circulant en fauteuil roulant à moteur ne sont pas concernées par cette obligation. En effet les véhicules destinés à être utilisés par les personnes handicapées physiques sont exclus du champ d'application de la directive européenne 2002/24 du 18 mars 2002.



## ■ un écrivain public à votre disposition à Chartres

L'écrivain public est une personne qui vous aide à remplir des dossiers (CAF, CMU, logement, aide juridictionnelle, demande de naturalisation, inscription à Pôle emploi, déclaration d'impôts...) mais aussi à rédiger un courrier (CV, lettre de motivation, fournisseur de gaz, électricité, téléphone, tribunal, préfecture, centre de finances...).

Pour connaître le lieu et les horaires, adressez-vous au **Centre Communal d'Action Sociale de Chartres : 02 37 18 47 00**

## L'AGENDA DES ACTIVITES

**RAPPEL : PAS D'ACTIVITES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES !!**

		Octobre 2012	Novembre 2012	Décembre 2012
 <b>Groupe de loisirs, Activités, Groupe de parole</b>  	<b>Atelier de Max</b> Les lundis 14h30-16h30 à la Délégation	Lundi 1, 8, 15, 22	Lundi 12, 19, 26	Lundi 3, 10, 17
	<b>Groupe Échecs</b> Les Mercredis 14h-16h A la Délégation		Mercredi 14 (à confirmer)	Le groupe est interrompu en hiver
	<b>Groupe Amitié</b> 1 Mardi par mois 14h30-16h30	Mardi 16	Mardi 13	Mardi 11
	<b>Groupe SEP</b> 1 vendredi/mois 14H30-16h30	Vendredi 12	Vendredi 23	Vendredi 14
	<b>Atelier Informatique</b>		A partir du vendredi 14 novembre 2012 sur inscription et en fonction des réponses au questionnaire	
	<b>Club Vidéos</b> 1 mercredi par mois 14h30 - 16h30		Mercredi 21	Mercredi 12
	<b>Groupe Convivialité Dreux</b> (M-C Rutkowski)	Premiers jeudis du mois de 14h00 à 17h00 À la mairie de Quartier des Bâtes ( <u>Sous réserve</u> : demander confirmation au 02 37 28 61 43)		
	<b>Groupe d'échange de Nogent le Rotrou</b> de 14h30 à 16h30	Lieu de rencontre : Institut André Beulé Lundi 26/11                      Lundi 17/12		
<b>Festivité</b>			Repas de Noël Jeudi 20	
<b>Actions Ressources</b>	<b>1 bouchon = 1 sourire</b>	1 à 2 fois par mois : Dépôt de la collecte à Voves		

**Appel à Témoins** : Utilisez-vous le bus, le car, le train en Eure et Loir pour vous déplacer ? merci de nous envoyer votre témoignage (ce qui va bien mais aussi vos difficultés).